

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 09/02/2016



Lieu : salle du Temps Libre, stade Cubizolles, Maisons-Alfort

Date : le 09/02/2016

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON – secrétaire
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière

Sandrine DE BROUSSE
Mariam DICKO
Ivan MOSZER – vice-président
Christine PICARD
Caroline SALLES

Absents excusés :

Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER
Alix GARNIER (SECEVA)*
Alexis JOCH

Catherine LAROCHE
Jean-François LASSALLE
Sophie LOUVEL (SECEVA)*
Jennifer REY (SECEVA)*

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Point sur la trésorerie
2. Comptabilité
3. Groupe de travail « informatique »
4. Groupe de travail « inscriptions »
5. Tarifs 2016-2017
6. Communication externe
7. Proposition de reprises ANSES
8. Organisation de la fête de fin d'année
9. Demande de remboursement
10. Questions diverses

0. Référents

Comme convenu au précédent Conseil d'Administration, un **tour de table** des **référents** est maintenant effectué en début de réunion avant d'entamer l'ordre du jour à proprement parler.

Référents **Animations et Soirées** : La pièce de réserve et la cuisine situées au-dessus de la sellerie ont été **rangées** le 23 janvier 2016 par plusieurs membres du CA. Un **inventaire** des biens stockés a également été établi à cette occasion.

Référents **Communication avec les institutions** : Cédric et Elsa étaient présents aux **vœux de l'ENVA** le 21 janvier dernier. Après des points concernant la formation des élèves vétérinaires et la recherche à l'Ecole, le directeur a très rapidement évoqué quelques projets immobiliers (rénovation, démolition, construction) sur le campus de l'Ecole pour les années à venir, mais aucun projet évoqué ne concerne la zone de la SHEVA. L'ENVA fête tout au long de cette année son **250^e anniversaire** (voir détails sur le site internet dédié <http://250ans.vet-alfort.fr/>). Christine fait remarquer que les **centres aérés de Maisons-Alfort**, qui avaient organisé des activités à la SHEVA en 2015-2016, n'ont pas poursuivi cette année. Il est proposé de reprendre contact avec la mairie pour relancer cette activité qui a lieu pendant les vacances scolaires, mais aussi de vérifier que toutes les prestations fournies en 2015-2016 ont bien été réglées.

Référents **Tarifs et licences** : Catherine BV remarque qu'il faudrait mieux expliquer à l'ensemble des enseignants le calcul des tarifs pour les **forfaits en cours d'année** afin qu'ils puissent être plus autonomes sur ce point.

Référents **Travaux et entretien** : La réfection de la **peinture des poteaux** de la **carrière couverte** où des pointes de rouille apparaissent avait été évoquée lors de CA précédents par Catherine L. (absente excusée à ce CA). Il est suggéré que Catherine L. réévalue si cette intervention doit être planifiée pour l'été 2016 et le cas échéant qu'elle fasse refaire de nouveaux devis. Un commentaire a également été fait au sujet de la nécessité de niveler en profondeur la carrière couverte.

Référent **Retraite** : Caroline a discuté avec Muriel sur la liste des équidés pour lesquels il est prévu un départ en retraite en juillet 2016. Il s'agit de deux poneys : Ireland et Léa, et de quatre chevaux : Halexis, Kama (sous réserve que son ulcère à l'œil soit guéri), Louxor et Muscat. Il est prévu de faire connaître les chevaux partant à la retraite par un **affichage** au club, mais également sur le site web et la page Facebook de la SHEVA pour en **informer les adhérents**, qui peuvent soit vouloir prendre eux-mêmes un cheval à la retraite, soit connaître des endroits de retraite possibles. Il est également prévu de **récolter des fonds** pour contribuer au coût de transport jusqu'aux lieux de retraite par la vente de « magnets », de tasses, etc. Ces ventes seront faites lors de la fête de fin d'année car la vente au jour le jour est trop compliquée à gérer pour les enseignants.

1. Trésorerie

Anne a fait un point sur la trésorerie au 1^{er} février 2016, notamment en comparant les **recettes** mises en banque et les **dépenses** des quatre premiers mois de l'**exercice en cours** et de l'**exercice précédent** (voir tableau récapitulatif ci-après, arrondi à la dizaine d'euros).

La comparaison des quatre premiers mois des deux exercices montre une **augmentation des recettes** (environ +18 000 €) et une **baisse significative des dépenses** (environ -44 000 €).

L'augmentation des recettes reflète pour environ 8 000 € l'augmentation des activités offertes (stages du dimanche, challenge interne...), le nombre de licenciés étant resté stable à environ 570 (une dizaine de cavaliers montant à la SHEVA prennent leur licence dans un autre club).

	Exercice 2014-2015	Exercice 2015-2016	Différence
Solde au 1^{er} septembre	190 730 €	158 770 €	
Recettes entre le 1/09 et 31/01	523 860 € <i>dont divers clients : 510 500 € vente chevaux/subven. : 13 360 €</i>	541 520 € <i>dont divers clients : 518 500 €* CICE/subventions : 23 020 €</i>	+17 660 €
Dépenses entre le 1/09 et 31/01	293 000 €	249 000 €	-44 000 €
Solde au 31 janvier	222 320 €	264 440 €	

* Pour permettre une comparaison plus aisée, les recettes divers clients entre le 1/09/2015 et le 31/01/2016 incluent le paiement de l'UPEC à la même valeur que l'exercice précédent (4 900 € en 2014-2015), alors que celui-ci n'a pas encore été effectué au 31/01/2016.

La maîtrise des dépenses s'explique par la baisse importante de certains postes, en particulier achat de chevaux (-23 100 €), informatique (-13 700 €), frais vétérinaires (-12 000 €), alimentation chevaux (-7 000 €), sellerie (-2 100 €). Cela a permis de largement compenser l'augmentation d'autres postes comme la TVA (+17 000 €) ou l'assurance (+1 800 €).

En conclusion, **les efforts** d'augmentation des recettes et de maîtrise des dépenses effectués sur les quatre premiers mois de l'exercice 2015-2016 **ont payé** et apportent plus de sérénité, mais il reste nécessaire de **reconstituer une réserve financière** pour faire face à de possibles **imprévus**.

2. Comptabilité

L'éventualité de faire appel à un **bureau comptable** avait déjà été évoquée l'année dernière, mais elle n'avait pas été poursuivie en raison de difficultés de trésorerie. Cette décision permettrait à la fois d'**alléger le travail des trésorier** et vice-trésorier, notamment en fin d'exercice (déclaration de TVA, liasse fiscale annuelle), mais aussi de déplacer la **responsabilité légale** du CA vers des comptables professionnels.

Trois devis ont été demandés à des cabinets comptables :

- **Colibri**, des comptables de Maisons-Alfort qui avaient déjà été contactés l'année dernière, prestation à 300 € HT par mois,
- **Ubi conseil**, dont une des branches est à Marne-la-Vallée, prestation à 287 € HT par mois,
- **ACF audit**, situé à Paris XV^e, qui a déjà travaillé avec un des membres du CA dans le cadre professionnel, prestation à 467 € HT par mois.

Les **prestations proposées ne sont pas identiques**. Les cabinets Colibri et Ubi conseil mettent à la disposition de la SHEVA, via un **portail SAAS** (*software as a service*), un **logiciel de comptabilité** (Isacompta de l'éditeur Isagri pour Colibri ; Aegid pour Ubi conseil). C'est donc à la SHEVA d'effectuer, via ce portail web, la saisie des factures. Alors qu'ACF audit offre une prestation tout compris et saisit elle-même les factures.

Il faut également vérifier si les devis obtenus incluent ou non la **reprise des données** comptables depuis EBP, et si les logiciels de comptabilité en ligne limitent ou non le nombre d'accès possibles.

Il a été décidé d'écarter ACF audit, non seulement à cause du coût plus élevé bien qu'offrant un service plus important, mais aussi car la présidente et la trésorière souhaitent conserver une vision des dépenses en saisissant elles-mêmes les factures.

Colibri offre l'avantage de la proximité (Maisons-Alfort). Anne a eu un bon contact avec eux au téléphone, mais ils n'ont pas été très réactifs à notre demande de devis et il a fallu les relancer plusieurs fois. Le portail SAAS Isacompta qu'ils utilisent a été conçu pour le monde agricole et bénéficie de commentaires assez moyens sur les réseaux sociaux. Ils connaissent bien EBP, notre logiciel actuel de comptabilité.

Ubi conseil est un gros cabinet comptable qui a un siège dans la Vienne et une antenne à Marne-la-Vallée, ce qui est moins pratique pour la SHEVA. Ils utilisent comme portail SAAS Aegid qui est un des leaders du marché.

La **décision** est prise de prendre un **bureau comptable extérieur** mais le **choix définitif** n'est **pas arrêté**. Anne et Bénédicte reprendront contact avec Colibri pour avoir une démonstration du portail SAAS Isacompta afin d'en vérifier la facilité d'utilisation.

Christine fait remarquer la nécessité légale de **conserver** nos **archives comptables** pendant **10 ans**. Il faut également rappeler que le logiciel EBP, personnalisé pour la SHEVA, a été acheté (et non loué). En cas d'arrêt du contrat de maintenance avec la société LIMPID IT, une licence d'EBP restera donc propriété de la SHEVA, ce qui permettra de conserver en archives la comptabilité des deux derniers exercices.

3. Informatique

Un rappel de l'**historique** de l'informatique à la SHEVA est fait au bénéfice des membres les plus récents du CA. Pendant des années, la base de données contenant les informations sur les cavaliers, les chevaux mais également la comptabilité de la SHEVA était une base de données sous le **logiciel Access** développée et maintenue par l'ancien président de la SHEVA, Jean-François Lassalle. Cette solution reposait donc entièrement sur Jean-François et montrait ses limites.

Il y a deux ans, une nouvelle solution informatique a été adoptée qui utilise le **logiciel EBP**, personnalisé pour la SHEVA, à la fois pour gérer le fonctionnement du club (cavaliers, chevaux, reprises, etc.) et la comptabilité de l'association. Son **utilisation** est jugée **ardue** par la majorité des enseignants, le logiciel étant très riche en fonctionnalités peu utilisées au quotidien, rendant difficiles d'accès les opérations courantes.

Lionel a donc développé une **interface** spécialisée et conviviale utilisant le logiciel **FileMaker Pro** (FMP) pour permettre une gestion quotidienne du club plus facile, cette interface est aujourd'hui utilisée par tous les enseignants. Les informations saisies sous FMP sont synchronisées tous les soirs avec la base de données EBP. Cette **solution** repose uniquement sur la disponibilité de Lionel et présente donc des risques en matière de **pérennité**.

De plus, la **saisie comptable** dans EBP est jugée **peu commode** par Anne et Bénédicte et génère une dépense de temps très importante pour la saisie des opérations de trésorerie. Enfin, le système EBP a un **coût mensuel important** d'environ 610 € HT, comprenant à la fois les contrats de maintenance logiciel et les contrats liés à la solution Cloud permettant l'hébergement et l'accès à distance de nos données depuis plusieurs postes. Les **contrats** avec la société LIMPID IT qui nous fournit la solution EBP s'**achèvent le 30 juin 2016**. Ils sont

tacitement reconduits sauf réception d'une lettre recommandée de résiliation deux mois avant la fin du contrat (30 avril 2016).

La réflexion visant à identifier une meilleure solution informatique pour la SHEVA s'est alors engagée sur une troisième voie : l'utilisation d'un **logiciel métier pour centres équestres**, en particulier le leader du marché **Kavalog**. Après un premier contact par Elsa au salon du cheval de Paris, les membres du Bureau ainsi que trois enseignants (Cédric, Muriel, Lionel) ont eu une **présentation du logiciel** la semaine dernière, jeudi 4 février, par Aloïs Seyberlich de la société AEXAE qui développe le logiciel Kavalog.

En résumé, le **logiciel** est **très adapté** à la gestion d'une structure équestre et fait tout ce que l'on peut attendre de lui. Les possibilités de **paramétrage** du logiciel pour s'adapter à notre activité sont très poussées (clients : visualisation rapide des soldes, gestion des comptes liés, gestion de groupes, etc. ; chevaux : signalétique, soins, travail, etc. ; reprises : gestion fine des plannings, du montoir, des récupérations, etc. ; fonctionnalités très riches autour de la facturation, génération de statistiques détaillées, etc.). Kavalog possède également un **module web**, facturé séparément, qui permet aux adhérents de faire de nombreuses opérations en ligne : inscription annuelle, inscription aux stages et animations, paiement en ligne, etc. Il faut noter qu'une souscription au module web rend obligatoire l'utilisation d'un serveur chez AEXAE pour l'hébergement des données, ce qui constitue aussi une option existant indépendamment du module web qu'il peut être intéressant de sélectionner en terme de sécurité. Au vu des fonctionnalités offertes aux adhérents par le module web, il paraît de toute façon manifeste que ce module devrait être acheté avec Kavalog. Cédric remarque que le logiciel a beaucoup évolué depuis deux ans et la dernière démonstration qu'il en a eue et fait part de **l'avis très positif des enseignants** (satisfaits à 90 %). Le logiciel est en **constant développement** et de nouvelles fonctionnalités sont implémentées sans surcoût, si suffisamment de centres équestres en font la demande.

Une seule chose ne paraît pas possible dans la version actuelle du logiciel : la **gestion** des périodes de **vacances scolaires** telle qu'elle est actuellement réalisée à la SHEVA. En effet, pendant ces périodes, les adhérents continuent à monter une fois par semaine, mais à des jours/heures différents du reste de l'année, ce qu'aucun centre équestre ayant adopté Kavalog ne fait. Quelques solutions à ce problème ont été évoquées, comme décomposer un forfait annuel en forfait hors vacances scolaires + carte de 6 heures pour les vacances scolaires, mais elles ne sont pas entièrement satisfaisantes. Il est possible de demander à AEXAE de nous développer une **solution personnalisée** pour ce problème mais cela générera un **coût supplémentaire**.

Il faut également noter qu'il n'y a **pas de lien** entre le logiciel **Kavalog** et la base de données de la **FFE**. Le mécanisme de prise des licences FFE restera donc identique à ce qu'il est aujourd'hui.

Les **coûts de Kavalog** se décomposent en coûts d'investissement, qui ne sont à régler qu'une seule fois à l'adoption de cette solution, et en coûts mensuels. La société AEXAE fait un geste commercial en nous offrant la prestation de transfert de nos données existantes (adhérents, chevaux) dans Kavalog. La question du type de données comptables exportées, en particulier les encours clients, reste à préciser.

Le **coût d'investissement initial** comprend l'option de base (deux licences Kavalog, paramétrage du logiciel, une journée de formation) pour 3 255,50 € HT (réduction de -15 % en tant qu'adhérent GHN comprise) et l'option web (installation, paramétrage, mise en place du serveur, une journée de formation) pour 1 139 € HT ; soit un total initial de **4 394,50 € HT**.

Le **coût mensuel** comprend l'option de base (maintenance du logiciel) pour 78 € HT et l'option web (service et maintenance web, serveur mutualisé et sauvegarde) pour 250 € HT, soit un total de **328 € HT** par mois.

L'achat du logiciel **Kavalog** en remplacement d'EBP est mis au vote et **adopté à l'unanimité** des présents.

La question du **calendrier** de mise en place de Kavalog est importante. Une majorité des administrateurs présents souhaite que le logiciel soit **en place pour les inscriptions 2016-2017**, soit mi-mai 2016. En effet, les réinscriptions des adhérents sont à prévoir pour cette période afin d'ouvrir les inscriptions aux nouveaux adhérents début juin 2016.

Le **calendrier très serré** (moins de trois mois) fait craindre à certains que cela ne soit pas réalisable, mais il est finalement décidé de faire le maximum pour que le système soit en place pour les réinscriptions. Afin d'avoir la meilleure évaluation possible sur cette faisabilité, les contacts avec AEXAE pour démarrer installation et formations seront pris au plus vite, et Catherine BV et Ivan se proposent de visiter des clubs environnants ayant mis en place la solution récemment et pouvant donner un retour d'expérience sur, notamment, les difficultés à anticiper. Si, lors d'un point d'étape mi-avril, le constat était fait que cette option s'avère irréalisable, il y aura toujours la possibilité de rebasculer les réinscriptions avec le système actuel, ce qui obligera cependant à faire un deuxième transfert de données au début de l'été.

4. Inscriptions

L'idée a été émise de constituer un **groupe de travail** sur les ré/inscriptions pour améliorer un certain nombre de points : accueil des nouveaux adhérents, **fiche d'inscription**, non seulement le type d'informations collectées au recto, mais aussi le texte au verso, notamment les conditions de remboursement. Il est également suggéré de rédiger une **fiche « mémo »** à destination des bénévoles de la SHEVA présents durant les inscriptions, pour que toutes les informations nécessaires soient bien collectées et que tous les adhérents reçoivent les mêmes informations de la part de la SHEVA.

Caroline, Mariam et Catherine BV se portent volontaires pour constituer ce groupe de travail. Elles ont à charge de **préparer avant le prochain CA** des propositions (nouvelle feuille d'inscription, etc.) qui seront alors transmises aux autres membres du CA.

5. Tarifs 2016-2017

Catherine BV rappelle que, l'**année dernière**, une augmentation moyenne de **2,06%** a été appliquée sur l'ensemble des tarifs. C'est une moyenne car une **harmonisation** et une **mise en cohérence** de l'ensemble des **tarifs** ont également été effectuées en 2015 pour corriger certaines dérives apparues au fil des ans. Cette harmonisation a entraîné l'augmentation importante de certains forfaits, mais il avait été décidé de répartir cette augmentation sur deux années pour l'atténuer. Cette année devrait donc permettre d'achever la mise en cohérence de l'ensemble des prestations de la SHEVA (forfaits, animations, etc.).

Il faut cependant décider en CA l'augmentation moyenne des tarifs pour 2016-2017.

Une discussion suit sur les facteurs à prendre en compte : augmentation des postes de dépenses (prix des chevaux, alimentation des chevaux, salaires et charges sociales, eau, électricité, etc.), inflation (très faible actuellement), augmentation de la TVA de 5,5 % à 20 % (déjà prise en compte les années précédentes), etc. Il faut aussi considérer l'augmentation des tarifs des autres clubs et la solvabilité des (futurs) adhérents dans un contexte économique national difficile. Enfin, il est important de ne pas oublier que la SHEVA sort d'une situation de trésorerie tendue et qu'il est nécessaire de reconstituer une réserve financière pour faire face à de possibles imprévus.

Au fait de ces éléments, le CA s'oriente vers une **augmentation** des **tarifs** pour **2016-2017** d'environ 2 %, du **même ordre de grandeur** que l'année précédente.

6. Communication externe

Un certain nombre d'idées de communication externe sont évoquées pour **améliorer** la **visibilité** de la **SHEVA** sur le **web** et les **réseaux sociaux**, mais aussi refaire une plaquette d'information synthétique et attractive que l'on pourrait fournir aux personnes venant sur place.

Les référents chargés de ces sujets (Mariam, Marie-Gaëlle et Sandrine) vont s'atteler aux actions à réaliser, lesquelles peuvent également s'appuyer sur d'autres adhérents.

7. Reprises ANSES

L'**ANSES** (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a déménagé sur le **campus de l'ENVA** en novembre 2014 et avait approché la SHEVA l'année dernière au sujet de l'organisation de **reprises spécifiques** à cette institution. Ces reprises se tenant à l'heure du déjeuner, elles n'impacteraient pas les autres activités de la SHEVA (dans la limite de la disponibilité des enseignants) tout en apportant des revenus supplémentaires. La démarche n'avait pas abouti l'année dernière car les discussions avaient finalement échoué sur la constitution, dans un délai trop contraint, de groupes de cavaliers de niveau homogène, mais le **contact** va **être repris** avec l'agence dès maintenant, avec l'objectif de pouvoir organiser des reprises à la rentrée 2016.

8. Organisation de la fête de fin d'année

Marie-Gaëlle (absente excusée à ce CA) a demandé de fixer la **date** de la **fête de fin d'année** dès à présent pour faciliter son organisation et aussi récolter des idées de **traiteur** pour commencer le travail prospectif.

La fête est toujours organisée un samedi soir fin juin donc, pour 2016, soit le 18, soit le 25 juin. Le 25 juin est jugé trop tardif, de nombreux élèves étant déjà en congé à cette date-là, la fête de fin d'année est donc fixée au **samedi 18 juin 2016**.

Pour la nourriture, Cédric suggère une **organisation maison** (brochettes, BBQ, etc.) comme cela a déjà été fait dans le passé à la SHEVA, mais cela nécessite de **motiver** un bon **nombre d'adhérents** pour aider à l'organisation avant et pendant la manifestation.

9. Demande de remboursements

Aucune demande de remboursement n'a été **discutée**, car aucun cas nécessitant l'avis du CA ne s'est présenté depuis la dernière réunion.

Un cas a cependant été évoqué. Une cavalière a fait une **crise d'épilepsie** à cheval qui a entraîné sa chute au pas. La cavalière souhaite remonter à cheval, mais la SHEVA refuse d'accéder à sa demande tant que la cavalière n'a pas fourni un **certificat médical** autorisant la pratique de l'équitation et ceci pour des questions d'assurances. Aucune demande de remboursement n'a pour le moment été formulée par cette cavalière.

10. Questions diverses

Aucune question diverse.

Prochain CA SHEVA : mardi 29 mars 2016 à 20h45

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON